



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Réouverture de la gare de Bouzonville (Moselle)

Question écrite n° 6829

Texte de la question

M. Alexandre Loubet alerte M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur la situation de la gare de Bouzonville en Moselle fermée depuis 2016. En effet, la gare de Bouzonville dans sa circonscription, mise en service en 1883, allant de Deligen en Allemagne au Luxembourg en passant par Bouzonville et Thionville est fermée depuis 2016 malgré des infrastructures et une voie ferrée demeurées en bon état, la ligne étant utilisée pour le transport de fret. Avant sa fermeture, en 2015, plus de 40 000 voyageurs transitaient par cette gare. La réouverture de cette gare serait bénéfique à plusieurs égards. En desservant l'Allemagne, le Luxembourg et Thionville, elle désengorgerait les routes départementales en permettant à certains des plus de 100 000 Français qui travaillent au Luxembourg et des 46 000 qui travaillent en Allemagne de se déplacer par le train. La Moselle-Est est le territoire le plus touché par le chômage au sein de la région Grand-Est, rouvrir la gare de Bouzonville permettrait de davantage désenclaver cette partie rurale de la Moselle au cœur d'une région transfrontalière dynamique. Le choix du train permettrait aussi de répondre aux enjeux environnementaux en offrant une alternative de mobilité décarbonée, limitant ainsi la pollution. De plus, la réouverture de la gare de Bouzonville serait un soutien pour développer le tourisme en Moselle-Est. La SNCF a malheureusement refusé à plusieurs reprises sa réouverture. Saisi par de nombreux citoyens de sa circonscription en Moselle-Est, il souhaite connaître son avis sur la réouverture potentielle de la gare de Bouzonville et les mesures qu'il entend prendre pour encourager et soutenir la SNCF afin de rouvrir cette gare.

Texte de la réponse

L'État, très attentif à ce que l'offre ferroviaire réponde aux besoins des territoires demeure à l'écoute des projets émis, dans le respect du principe de libre administration des collectivités territoriales. La région Grand Est, autorité organisatrice des services de transport ferroviaire de voyageurs d'intérêt régional, partage l'objectif d'amélioration de la mobilité transfrontalière franco-allemande via le réseau ferré avec ses homologues frontaliers. L'accord de coopération conclu fin 2018 par la Région Grand Est en particulier avec le Land de Sarre, prévoit d'intervenir en priorité sur les lignes transfrontalières existantes, avec notamment le renforcement des dessertes ferroviaires de la ligne Metz-Forbach-Sarrebruck. Cette ligne, avec d'autres desservant la Sarre, la Rhénanie Palatinat et le Bade-Wurtemberg, fait l'objet d'un appel d'offres en cours prévoyant des mises en service progressives dès 2025. La ligne ferroviaire existante entre Thionville et Sarrebruck via Bouzonville sert actuellement uniquement au transport de marchandises et a été fermée à la circulation de voyageurs il y a déjà plusieurs années. La demande d'en étudier la réouverture et la décision éventuelle d'y rétablir des services voyageurs transfrontaliers relèvent conjointement du conseil régional Grand Est et du Land de Sarre. Le département de Moselle a réalisé une étude sur le potentiel de la liaison ferroviaire pour les déplacements transfrontaliers à la suite de plusieurs sollicitations des collectivités locales qui montre des résultats contrastés. La Région, qui a récemment réceptionné les résultats de cette étude, étudie les suites à donner.

Données clés

Auteur : [M. Alexandre Loubet](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6829

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [28 mars 2023](#), page 2839

Réponse publiée au JO le : [10 octobre 2023](#), page 9071